

« Grandir en ville de Fribourg » - objectifs et mesures

Nouvelle mesure

Mesure renforcée

Mesure poursuivie

Objectif

0. Objectif transversal

Développer la politique de l'enfance et de la jeunesse

Mesure 0.1

Renforcer la coordination politique entre tous les services et secteurs de l'administration concernés par l'enfance et la jeunesse (Comité de pilotage enfance et jeunesse et groupe de répondant-e-s interservices)

Mesure 0.2

Tirer parti de la création du Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale pour développer une vision et une action communes du domaine de l'enfance et de la jeunesse et repenser la répartition des responsabilités

Mesure 0.3

Harmoniser, pour les bénéficiaires, les processus de demande de soutien et coordonner le soutien accordé aux associations du domaine enfance et jeunesse

Mesure 0.4

Mettre en place un forum jeunesse pour les professionnel-le-s du domaine exerçant en ville de Fribourg (sur le modèle des forums Paysages éducatifs)

Mesure 0.5

Renforcer les réseaux d'acteurs de l'enfance et de la jeunesse « Paysages éducatifs » actuels (Schoenberg + Jura) et mettre en place de nouveaux réseaux « Paysages éducatifs » dans d'autres quartiers de la ville de Fribourg, en lien avec la politique des quartiers

Mesure 0.6

Développer une politique d'encouragement précoce

Mesure 0.7

Développer, à travers des ateliers participatifs ou des consultations, de nouvelles mesures ou adapter des mesures existantes qui correspondent aux besoins identifiés dans la stratégie enfance et jeunesse

Objectif

1. Favoriser une éducation globale

Axe 1: Soutien à la parentalité

Mesure 1.1.1

Permettre aux parents nouvellement arrivés de découvrir le système scolaire et les offres scolaires et extrascolaires de la Ville

Mesure 1.1.2

Soutenir la mise à disposition des parents d'espaces de rencontre, de socialisation et de conseils, avec et pour leurs enfants (p. ex. Service de puériculture, Cafés Parents-Enfants, MiniMove, MEMO, etc)

Axe 2: Animation enfance-jeunesse

Mesure 1.2.1

Offrir des activités culturelles pour les enfants en âge primaire

Mesure 1.2.2

Offrir des activités sportives pour les enfants en âge primaire

Mesure 1.2.3

Renforcer l'offre d'activités pour les enfants et les jeunes entre 12 et 25 ans

Mesure 1.2.4

Offrir des activités pour les enfants et les jeunes durant les vacances scolaires

Mesure 1.2.5

Mettre en place des Centres d'animation dans les quartiers de la ville à forte proportion d'enfants et de jeunes via la collaboration avec REPER

Mesure 1.2.6

Soutenir les projets d'animation des associations du domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Mesure 1.2.7

Subventionner les camps de vacances

Mesure 1.2.8

Offrir aux enfants et aux jeunes un espace dédié à la culture (MEMO)

Mesure 1.2.9

Faire un inventaire et diffuser des offres destinées aux enfants, aux jeunes et aux familles en ville via un site et un support papier (remplacement de l'inventaire d'adresses utiles pour les familles existant actuellement pour deux quartiers et nouvel inventaire des places de jeux)

Axe 3: Conseil et soutien dans la vie quotidienne

Mesure 1.3.1

Mettre en place des actions de prévention et promotion de la santé (des interventions de prévention et promotion de la santé destinées aux classes primaires et secondaires sont offertes par la Médecine scolaire)

Mesure 1.3.2

Mettre en place des actions de prévention en matière de sécurité routière (le Service de la police locale et de la mobilité met en place plusieurs actions de prévention concernant notamment la sécurité sur le chemin de l'école, l'aménagement de l'espace routier et des campagnes de sécurité liées aux rentrées scolaires)

Mesure 1.3.3

Donner un mandat à REPER pour le Secteur Rue et Réalisation (prévention des comportements à risques, orientation et insertion professionnelle, intervention communautaires dans les quartiers)

Mesure 1.3.4

Assurer toutes les prestations qui entourent la scolarisation des enfants selon la Loi scolaire cantonale

Objectif

2. Encourager la participation et la citoyenneté

Axe 1: Engagement social et vivre ensemble

Mesure 2.1.1

Favoriser et mettre en place des projets participatifs avec des enfants et des jeunes

Mesure 2.1.2

Organiser une fête pour les majoritaires

Mesure 2.1.3

Impliquer des jeunes dans l'organisation de la journée pour les majoritaires

Mesure 2.1.4

Promouvoir le bénévolat auprès des jeunes

Mesure 2.1.5

Promouvoir les liens intergénérationnels, en faisant le lien avec la stratégie « Vieillir en ville de Fribourg »

Mesure 2.1.6

Soutenir et accompagner des projets portés par des jeunes

Mesure 2.1.7

Sensibiliser des professionnel-le-s de la Ville aux démarches participatives

Axe 2: Droit de s'exprimer et d'être entendu

Mesure 2.2.1

Sonder les besoins des enfants et des jeunes en ville de Fribourg (par exemple avec une enquête annuelle à l'Accueil extrascolaire)

Mesure 2.2.2

Créer et soutenir un Conseil des jeunes

Mesure 2.2.3

Créer et soutenir des groupes de jeunes dans les quartiers (conseil de jeunes informel au Jura-Torry-Miséricorde et Schoenberg)

Axe 3: Insertion professionnelle

Mesure 2.3.1

Soutenir et offrir des mini-jobs gérés par REPER

Objectif

3. Promouvoir un cadre de vie épanouissant

Axe 1: Espace de vie et mobilité

Mesure 3.1.1.

Elaborer un programme quinquennal de planification des places de jeux (principes d'aménagements, temporalité, finances)

Mesure 3.1.2

Offrir de nouveaux espaces de rencontre pour les jeunes

Mesure 3.1.3

Mener une réflexion sur la place des filles dans l'utilisation de l'espace public et prendre des mesures pour favoriser un partage équitable des espaces

Mesure 3.1.4

Prendre en compte systématiquement les intérêts des enfants et des jeunes dans les aménagements urbains

Mesure 3.1.5

Mettre en place une bibliothèque mixte (publique et scolaire)

Axe 2: Nouveaux médias

Mesure 3.2.1

Soutenir des projets spécifiques dans le domaine des nouveaux médias

Axe 3: Accueil extrafamilial

Mesure 3.3.1

Évaluer et coordonner l'offre et la demande en matière d'accueil extrafamilial

Mesure 3.3.2

Mettre en place des projets de promotion du mouvement et d'une alimentation saine au sein des accueils extrafamiliaux (par exemple ateliers culinaires à l'Accueil extrascolaire)

Mesure 3.3.3

Développer des synergies entre les membres du réseau « petite enfance »

Mesure 3.3.4

Offrir une alimentation saine et durable dans les accueils et les CO

Mesure 3.3.5

Mettre à jour le concept pédagogique de l'Accueil extrascolaire

Mesure 3.3.6

Renforcer la collaboration entre les structures d'accueil et ORS/Caritas